

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Rapport annuel

Exercice clos le : 30.06.2021

FCP de Société Générale Gestion

Société de gestion : SOCIETE GENERALE GESTION

Sous déléataire de gestion comptable en titre : SOCIETE GENERALE

Dépositaire : SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Sommaire

Caractéristiques du FCP	3
Vie du FCP sur l'exercice sous revue	4
Rapport d'activité	14
Informations spécifiques	19
Informations réglementaires	20
Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	23
Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	24
Comptes annuels	28
Bilan	29
Actif	29
Passif	30
Hors-bilan	31
Compte de résultat	32
Règles & méthodes comptables	33
Évolution actif net	37
Compléments d'information	38
Inventaire	45
Comptes annuels au 30.06.2021 du Fonds maître AMUNDI VALEURS DURABLES	47

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Caractéristiques du FCP



Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Classe P - Code ISIN : (C) FR0000444275

OPCVM de droit français géré par Société Générale Gestion, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales
En souscrivant à SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT - P, vous investissez par l'intermédiaire de son fonds maître AMUNDI VALEURS DURABLES - O dans un portefeuille d'actions de sociétés européennes (Royaume-Uni, Suisse et Norvège inclus) dont l'activité est liée au développement des technologies « vertes » (énergies renouvelables, gestion de l'eau et des déchets...) et toute autre activité ayant un impact positif sur l'environnement. L'exposition cible aux marchés des actions de votre fonds sera comprise entre 75% et 120%.
En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans AMUNDI VALEURS DURABLES - O et, accessoirement en liquidités.
La performance de SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT - P peut être inférieure à celle de AMUNDI VALEURS DURABLES - O en raison notamment de ses propres frais.

La stratégie de votre fonds est identique à celle de AMUNDI VALEURS DURABLES - O, à savoir :

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

"L'objectif du fonds est de participer à l'évolution des marchés actions européens en sélectionnant des valeurs dont l'activité est liée au développement durable et principalement à l'Environnement, tout en intégrant des critères ESG (sociaux, environnementaux et de gouvernance d'entreprise) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Cet OPCVM n'est pas géré par rapport à un indicateur de référence. Toutefois, à titre indicatif, la performance de l'OPCVM sera comparée à celle de l'indice MSCI Europe."

"Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne au sein de l'univers d'investissement (principalement les entreprises du MSCI Europe) des actions de petites, moyennes ou grandes sociétés européennes identifiées comme réalisant une partie significative de leur chiffre d'affaires dans des activités liées au développement durable et la transition énergétique. L'analyse financière est combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les Droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). La note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du fonds après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds met en oeuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche d'exclusion normative et sectorielle: exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d'exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.

- exclusions spécifiques au fonds : énergies fossiles.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

Ces émetteurs sont notés de A à D.

- Thématique (Sélection de sociétés européennes ayant des activités dans la thématique des technologies vertes).

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Ainsi, une gestion socialement responsable, vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités sectorielles propres à chaque émetteur.

Des produits monétaires et obligataires privés ou publics pourront être sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou de Fitch une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de Moody's. Le fonds pourra être soumis à un risque de change principal."

"Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au delà de l'actif net."

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT - P est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

L'OPC maître a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des sociétés dont l'activité est liée au développement durable (énergies renouvelables, biomasse, gestion de l'eau, gestion des déchets, efficacité énergétique, services environnementaux et de manière générale toutes sociétés dont l'activité a un impact positif sur l'environnement).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions européennes sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les dispositions en matière de souscription/rachat de AMUNDI VALEURS DURABLES - O, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachats du prospectus de AMUNDI VALEURS DURABLES - O.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
 - Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
 - Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
 - L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
- La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Vie du FCP sur l'exercice sous revue

En date du 10 mars 2021 :

- Suppression dans le DICI :

"L'OPC maître a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des sociétés dont l'activité est liée au développement durable (énergies renouvelables, biomasse, gestion de l'eau, gestion des déchets, efficacité énergétique, services environnementaux et de manière générale toutes sociétés dont l'activité a un impact positif sur l'environnement). "

"L'OPC maître a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est atteint en investissant dans des sociétés dont l'activité est liée au développement durable (énergies renouvelables, biomasse, gestion de l'eau, gestion des déchets, efficacité énergétique, services environnementaux et de manière générale toutes sociétés dont l'activité a un impact positif sur l'environnement). "

- Modification dans le DICI :

Avant :

""Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne au sein de l'univers d'investissement (principalement les entreprises du MSCI Europe) des actions de petites, moyennes ou grandes sociétés européennes identifiées comme réalisant une partie significative de leur chiffre d'affaires dans des activités liées au développement durable et la transition énergétique. L'analyse financière est combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les Droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). La note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du fonds après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds met en oeuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche d'exclusion normative et sectorielle: exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d'exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.

- exclusions spécifiques au fonds : nucléaire et énergie fossile.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à D.

- Thématique (Sélection de sociétés européennes ayant des activités dans la thématique des technologies vertes).

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Ainsi, une gestion socialement responsable, vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités sectorielles propres à chaque émetteur.

Des produits monétaires et obligataires privés ou publics pourront être sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou de Fitch une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de Moody's. Le fonds pourra être soumis à un risque de change principal. ""

Après :

""Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne au sein de l'univers d'investissement (principalement les entreprises du MSCI Europe) des actions de petites, moyennes ou grandes sociétés européennes identifiées comme réalisant une partie significative de leur chiffre d'affaires dans des activités liées au développement durable et la transition énergétique. L'analyse financière est combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les Droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance. L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). La note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du fonds après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Le fonds met en oeuvre une stratégie ISR fondée sur une combinaison d'approches :

- approche d'exclusion normative et sectorielle: exclusions de l'armement controversé, des entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d'exclusion d'Amundi en vigueur. Ces émetteurs sont notés G.

- exclusions spécifiques au fonds : énergies fossiles.

- Best-in-Class qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion. Ces émetteurs sont notés de A à D.

- Thématique (Sélection de sociétés européennes ayant des activités dans la thématique des technologies vertes).

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori ; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus ainsi qu'une politique d'engagement qui vise à promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique ESG.

Ainsi, une gestion socialement responsable, vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités sectorielles propres à chaque émetteur.

Des produits monétaires et obligataires privés ou publics pourront être sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres ayant une notation allant AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou de Fitch une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de Moody's. Le fonds pourra être soumis à un risque de change principal. ""

- Modification dans le DICI :

Avant :

"En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans AMUNDI VALEURS DURABLES - O et, accessoirement en liquidités.

L'exposition cible aux marchés des actions de votre fonds sera comprise entre 75% et 120%."

Après :

En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans AMUNDI VALEURS DURABLES - O et, accessoirement en liquidités.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

- Modification dans le DICI :

Avant :

En souscrivant à SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT - P, vous investissez dans un portefeuille d'actions de sociétés européennes (Suisse et Norvège inclus) dont l'activité est liée au développement des technologies « vertes » (énergies renouvelables, gestion de l'eau et des déchets...) et toute autre activité ayant un impact positif sur l'environnement, au travers de AMUNDI VALEURS DURABLES - O.

Après :

En souscrivant à SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT - P, vous investissez par l'intermédiaire de son fonds maître AMUNDI VALEURS DURABLES - O dans un portefeuille d'actions de sociétés européennes (Royaume-Uni, Suisse et Norvège inclus) dont l'activité est liée au développement des technologies « vertes » (énergies renouvelables, gestion de l'eau et des déchets...) et toute autre activité ayant un impact positif sur l'environnement. L'exposition cible aux marchés des actions de votre fonds sera comprise entre 75% et 120%.

- Modification dans le DICI :

Avant :

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 5 mars 2021.

Après :

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 mars 2021.

- Suppression dans la note détaillée :

L'OPCVM n'est pas géré par rapport à un indicateur de référence. Toutefois, à titre indicatif, la performance de l'OPCVM sera comparée à celle de l'indice MSCI Europe qui est composé de titres de moyenne et large capitalisation et conçu pour mesurer la performance des marchés actions des pays développés de la zone Europe, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP. L'OPCVM n'est pas géré par rapport à un indicateur de référence. Toutefois, à titre indicatif, la performance de l'OPCVM sera comparée à celle de l'indice MSCI Europe qui est composé de titres de moyenne et large capitalisation et conçu pour mesurer la performance des marchés actions des pays développés de la zone Europe.

- Ajout dans la note détaillée :

"2. Description des actifs utilisés (hors dérivés)

Actions :

Le FCP a vocation à être exposé à 100% de l'actif net au marché des actions de l'Union Européenne, avec un minimum de 75% et un maximum de 120%, le solde des liquidités étant exposé au moyen de produits dérivés.

Du fait de son éligibilité au Plan d'Épargne en Actions (PEA), le FCP ne peut détenir moins de 75% de son actif en actions de sociétés qui ont leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale.

Instruments du marché monétaire et obligataire :

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion pourra recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

La gestion de la trésorerie pourra être effectuée à travers la détention d'instruments du marché monétaire et obligataire.

Les titres de créance, les dépôts multi-devises pourront représenter 25% de l'actif net. Toutefois, l'exposition liée à ces instruments et dépôts sera comprise le plus souvent entre 0 et 10% de l'actif net.

Les catégories d'instruments du marché monétaire utilisées sont les suivantes : TCN, BTF, Euro Commercial Paper (Billet de trésorerie euro) et les OPCVM monétaires.

Par ailleurs, le fonds s'autorise à intervenir sur les catégories d'obligations toute maturité suivantes :

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

- o Obligations à taux fixe
- o Obligations à taux variable
- o Obligations indexées [(inflation, TEC (taux à échéance constante)),
- o Obligations convertibles
 - o BTAN

Les investissements seront réalisés indifféremment sur des obligations publiques et privées qui pourront avoir une notation, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou de Fitch une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de Moody's; c'est à dire que le risque d'insolvabilité de l'emprunteur est faible. La notation "Investment Grade" correspond à une notation minimale de BBB- dans l'échelle de l'agence de notation Standard & Poors et Baa3 dans l'échelle de l'agence de notation Moody's.

Devises :

La gestion du risque de change se fera dans la limite d'un engagement total devises hors euro de 100% de l'actif net."

"2. Description des actifs utilisés (hors dérivés)

Actions :

Le FCP a vocation à être exposé à 100% de l'actif net au marché des actions de l'Union Européenne, avec un minimum de 75% et un maximum de 120%, le solde des liquidités étant exposé au moyen de produits dérivés.

Du fait de son éligibilité au Plan d'Epargne en Actions (PEA), le FCP ne peut détenir moins de 75% de son actif en actions de sociétés qui ont leur siège dans un Etat membre de l'Union Européenne, ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale.

Le FCP peut également investir dans la limite de 25 % de l'actif net en titres de sociétés des pays européens suivants : Royaume-Uni, Suisse et Norvège.

Instruments du marché monétaire et obligataire :

Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion pourra recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

La gestion de la trésorerie pourra être effectuée à travers la détention d'instruments du marché monétaire et obligataire.

Les titres de créance, les dépôts multi-devises pourront représenter 25% de l'actif net. Toutefois, l'exposition liée à ces instruments et dépôts sera comprise le plus souvent entre 0 et 10% de l'actif net.

Les catégories d'instruments du marché monétaire utilisées sont les suivantes : TCN, BTF, Euro Commercial Paper (Billet de trésorerie euro) et les OPCVM monétaires.

Par ailleurs, le fonds s'autorise à intervenir sur les catégories d'obligations toute maturité suivantes :

- o Obligations à taux fixe
- o Obligations à taux variable
- o Obligations indexées [(inflation, TEC (taux à échéance constante)),
- o Obligations convertibles
 - o BTAN

Les investissements seront réalisés indifféremment sur des obligations publiques et privées qui pourront avoir une notation, à l'acquisition, allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou de Fitch une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de Moody's; c'est à dire que le risque d'insolvabilité de l'emprunteur est faible. La notation "Investment Grade" correspond à une notation minimale de BBB- dans l'échelle de l'agence de notation Standard & Poors et Baa3 dans l'échelle de l'agence de notation Moody's.

Devises :

La gestion du risque de change se fera dans la limite d'un engagement total devises hors euro de 100% de l'actif net."

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

- Modification dans la note détaillée :

Avant :

" Pour sélectionner les valeurs éligibles au sein de l'univers d'investissement composé de valeurs européennes de toutes capitalisations, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note).

Cette sélection s'appuie notamment sur une équipe d'analystes internes ainsi que sur des analyses externes (agences de notation extra-financière, rapports des entreprises, contacts direct) pour établir une notation ESG (Environnement, Social, et Gouvernance).

Sont en particulier sélectionnées en portefeuille les sociétés ayant des opérations dans les activités suivantes :

Energies renouvelables : solaire, éolien, géothermie, hydro-énergie...

Biomasse : biochimie, bioénergie, biogaz, biocarburants...

Transport efficient : voitures électriques, batteries, transport collectif (équipements, infrastructures, services)...

Gestion de l'eau : distribution, traitement, équipement, désalinisation...

Gestion des déchets : traitement, équipement, recyclage...

Efficacité énergétiques : distribution électrique (réseau intelligent), consommation, éclairage (LED), matériaux de construction...

Services environnementaux : ingénierie, services, contrôle et test de pollution, capture de CO2...

Tout autre activité ayant un impact positif sur l'environnement

Cependant, les entreprises qui produisent en parallèle des énergies fossiles et nucléaires seront exclues.

Séquencement des étapes du processus d'investissement:

Notre processus d'investissement se déroule en deux étapes successives :

1 - Encadrement préalable de l'univers d'investissement via une approche thématique et l'intégration de caractéristiques ESG (voir supra), dans l'ordre suivant:

a. Sélection de sociétés européennes ayant des activités dans la thématique des technologies vertes principalement au sein du MSCI Europe (ou en hors de cet indice si elles répondent aux critères de sélection et de gestion du portefeuille)

b. Exclusion de sociétés ayant des activités dans le nucléaire ou les énergies fossiles

c. Intégration des principes ESG définis par Amundi (en sélectionnant les émetteurs aux meilleures pratiques ESG »et en excluant les émetteurs notés E, F et G).

2 - La construction du portefeuille selon un processus quantitatif qui vise à minimiser sa volatilité tout en cherchant à maximiser la diversification des valeurs. Cette construction est in fine réalisée au moyen d'une optimisation sous modèle de risque, avec les objectifs suivants :

- limitation du risque (volatilité) du portefeuille

- assurer la liquidité du portefeuille

Analyse extra-financière

Nature des critères ESG:

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Ce référentiel est composé d'un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur.

Parmi les critères génériques, nous analysons notamment :

- La consommation d'énergie et l'émission de gaz à effets de serre, la protection de la biodiversité et de l'eau pour la dimension environnementale.

- Le développement du capital humain, la gestion du travail et des restructurations, la santé et la sécurité, le dialogue social, les relations avec les clients et les fournisseurs, les communautés locales et le respect des Droits de l'Homme pour la dimension sociale

- L'indépendance du conseil, la qualité de l'Audit et des contrôles, la politique de rémunération, les droits des actionnaires, l'éthique globale et la Stratégie ESG pour la dimension de la gouvernance.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Cette analyse vise à apprécier l'ensemble des règles permettant aux actionnaires de s'assurer que les entreprises dont ils détiennent des parts sont dirigées en conformité avec leurs propres intérêts.

En fonction des secteurs, des évaluations supplémentaires sur des critères spécifiques au niveau de la dimension environnementale et sociale peuvent être réalisées. Comme par exemple, la production d'énergies renouvelables pour les fournisseurs d'énergie, les véhicules écologiques et la sécurité des passagers pour l'industrie automobile ou encore la finance verte et les efforts entrepris pour favoriser l'accès aux services financiers dans le secteur bancaire.

Dans le cadre d'une gestion socialement responsable (gestion ISR), l'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

Approches ESG:

Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches : : exclusions normatives et sectorielles, Best-in-Class, Thématique et engagement.

1. Le fonds applique la politique d'exclusion d'Amundi qui inclut les règles suivantes :

- les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...);
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial*, sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac; (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

* United Nations Global Compact (UN Global Compact): "Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption.

2. Via une approche « best in class », le fonds cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

Le fonds applique également les règles d'intégration ESG suivantes :

exclusion des émetteurs notés E, F et G à l'achat ; en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de E, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs ;

la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du fonds après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs

90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

Limite de l'approche retenue :

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori. Tous les secteurs économiques sont donc représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, l'OPC applique également la politique d'exclusion d'Amundi sur le charbon et le tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr) ainsi que la politique d'engagement du groupe.

3. Enfin, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable.

L'activité d'engagement est menée sous quatre formes :

Un engagement continu avec les entreprises avec pour objectif de rencontrer les entreprises pour mieux comprendre les enjeux ESG auxquels elles sont confrontées et encourager les entreprises à accroître leur prise en compte des enjeux ESG et à adopter les bonnes pratiques.

Un engagement thématique, qui a pour objectif de mieux appréhender des enjeux parfois sous-estimés et de faire émerger les bonnes pratiques ;

L'engagement collaboratif, permettent également de mobiliser d'autres investisseurs afin d'obtenir un impact plus fort et d'accroître la réceptivité et la réactivité des entreprises.

Le vote et le Dialogue pré-AG, afin de nouer des relations plus profondes avec les entreprises, d'amorcer leur réflexion sur les sujets ESG et de contribuer à l'amélioration de leurs pratiques. "

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Après :

"Pour sélectionner les valeurs éligibles au sein de l'univers d'investissement composé de valeurs européennes de toutes capitalisations, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse financière combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note).

Cette sélection s'appuie notamment sur une équipe d'analystes internes ainsi que sur des analyses externes (agences de notation extra-financière, rapports des entreprises, contacts direct) pour établir une notation ESG (Environnement, Social, et Gouvernance).

Sont en particulier sélectionnées en portefeuille les sociétés ayant des opérations dans les activités suivantes :

Energies renouvelables : solaire, éolien, géothermie, hydro-énergie...

Biomasse : biochimie, bioénergie, biogaz, biocarburants...

Transport efficient : voitures électriques, batteries, transport collectif (équipements, infrastructures, services)...

Gestion de l'eau : distribution, traitement, équipement, désalinisation...

Gestion des déchets : traitement, équipement, recyclage...

Efficacité énergétiques : distribution électrique (réseau intelligent), consommation, éclairage (LED), matériaux de construction...

Services environnementaux : ingénierie, services, contrôle et test de pollution, capture de CO2...

Tout autre activité ayant un impact positif sur l'environnement

Cependant, les entreprises qui produisent en parallèle des énergies fossiles sont exclues.

Séquencement des étapes du processus d'investissement:

Notre processus d'investissement se déroule en deux étapes successives :

1 - Encadrement préalable de l'univers d'investissement via une approche thématique et l'intégration de caractéristiques ESG (voir supra), dans l'ordre suivant:

a. Sélection de sociétés européennes ayant des activités dans la thématique des technologies vertes principalement au sein du MSCI Europe (ou en hors de cet indice si elles répondent aux critères de sélection et de gestion du portefeuille)

b. Exclusion de sociétés ayant des activités dans les énergies fossiles

c. Intégration des principes ESG définis par Amundi (en sélectionnant les émetteurs aux meilleures pratiques ESG » et en excluant les émetteurs notés E, F et G).

2 - La construction du portefeuille selon un processus quantitatif qui vise à minimiser sa volatilité tout en cherchant à maximiser la diversification des valeurs. Cette construction est in fine réalisée au moyen d'une optimisation sous modèle de risque, avec les objectifs suivants :

- limitation du risque (volatilité) du portefeuille

- assurer la liquidité du portefeuille

Analyse extra-financière

Nature des critères ESG:

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Ce référentiel est composé d'un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur.

Parmi les critères génériques, nous analysons notamment :

- La consommation d'énergie et l'émission de gaz à effets de serre, la protection de la biodiversité et de l'eau pour la dimension environnementale.

- Le développement du capital humain, la gestion du travail et des restructurations, la santé et la sécurité, le dialogue social, les relations avec les clients et les fournisseurs, les communautés locales et le respect des Droits de l'Homme pour la dimension sociale

- L'indépendance du conseil, la qualité de l'Audit et des contrôles, la politique de rémunération, les droits des actionnaires, l'éthique globale et la Stratégie ESG pour la dimension de la gouvernance.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Cette analyse vise à apprécier l'ensemble des règles permettant aux actionnaires de s'assurer que les entreprises dont ils détiennent des parts sont dirigées en conformité avec leurs propres intérêts.

En fonction des secteurs, des évaluations supplémentaires sur des critères spécifiques au niveau de la dimension environnementale et sociale peuvent être réalisées. Comme par exemple, la production d'énergies renouvelables pour les fournisseurs d'énergie, les véhicules écologiques et la sécurité des passagers pour l'industrie automobile ou encore la finance verte et les efforts entrepris pour favoriser l'accès aux services financiers dans le secteur bancaire.

Dans le cadre d'une gestion socialement responsable (gestion ISR), l'analyse ESG de l'univers d'investissement vise à réaliser une appréciation plus globale des risques et opportunités sectoriels propres à chaque émetteur.

Approches ESG:

Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches : exclusions normatives et sectorielles, Best-in-Class, Thématique et engagement.

1. Le fonds applique la politique d'exclusion d'Amundi qui inclut les règles suivantes :

- les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...);
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial*, sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

* United Nations Global Compact (UN Global Compact): "Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption.

2. Via une approche « best in class », le fonds cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

Le fonds applique également les règles d'intégration ESG suivantes :

exclusion des émetteurs notés E, F et G à l'achat ; en cas de dégradation de notation des émetteurs en dessous de E, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs ;

la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du fonds après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs

90 % des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

Limite de l'approche retenue :

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori. Tous les secteurs économiques sont donc représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, l'OPC applique également la politique d'exclusion d'Amundi sur le charbon et le tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr) ainsi que la politique d'engagement du groupe.

3. Enfin, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable.

L'activité d'engagement est menée sous quatre formes :

Un engagement continu avec les entreprises avec pour objectif de rencontrer les entreprises pour mieux comprendre les enjeux ESG auxquels elles sont confrontées et encourager les entreprises à accroître leur prise en compte des enjeux ESG et à adopter les bonnes pratiques.

Un engagement thématique, qui a pour objectif de mieux appréhender des enjeux parfois sous-estimés et de faire émerger les bonnes pratiques ;

L'engagement collaboratif, permettent également de mobiliser d'autres investisseurs afin d'obtenir un impact plus fort et d'accroître la réceptivité et la réactivité des entreprises.

Le vote et le Dialogue pré-AG, afin de nouer des relations plus profondes avec les entreprises, d'amorcer leur réflexion sur les sujets ESG et de contribuer à l'amélioration de leurs pratiques. "

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

- Modification dans la note détaillée :

Avant :

"Indice de référence applicable pour mesurer la performance du fonds :

L'administrateur de l'indice de référence MSCI Limited est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur de l'indice de référence : www.msci.com"

Après :

"Indice de référence applicable pour mesurer la performance du fonds :

L'administrateur de l'indice de référence MSCI Limited est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur de l'indice de référence : www.msci.com"

- Ajout dans la note détaillée :

"Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi AM, filiale d'Amundi, a confié à Amundi Intermédiation dans le cadre d'une prestation de service, pour le compte de l'OPC, l'exécution des transactions, en réalisant notamment :

- une prestation de conseil sur le choix des contreparties
- les demandes de mise en place des contrats de marché,
- le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités, ...), des pensions et prêts de titres

Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

La réalisation de ces opérations par Amundi Intermédiation, une société appartenant au même groupe que la société de gestion, génère un potentiel risque de conflit d'intérêts."

"Politique de sélection des contreparties de contrats dérivés négociés de gré à gré ou de cessions temporaires de titres

La société de gestion met en œuvre une politique de sélection des contreparties notamment lorsqu'elle conclut des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et certains dérivés.

Amundi Intermédiation propose à Amundi AM une liste indicative de contreparties dont l'éligibilité a préalablement été validée par le Comité Risque de Crédit d'Amundi groupe, sur les aspects de risque de contreparties. Cette liste est validée ensuite par Amundi AM lors de comités ad-hoc, « Comités Broker ». Les Comités Broker ont pour objet :

- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) par intermédiaire/contrepartie, par type d'instrument et par marché le cas échéant ;
- de se prononcer sur la qualité de la prestation de table de négociation d'Amundi Intermédiation ;
- d'effectuer la revue des courtiers et contreparties, et d'en arrêter la liste pour la période à venir. Amundi AM peut décider de restreindre la liste, ou demander de l'élargir. Toute proposition d'élargissement de la liste des contreparties par Amundi AM, lors d'un comité ou ultérieurement, est alors à nouveau soumise à l'analyse et l'approbation du Comité Risque de Crédit d'Amundi.

Les Comités Broker d'Amundi AM rassemblent les Directeurs de Gestion ou leurs représentants, les représentants de la table de négociation d'Amundi Intermédiation, un responsable des opérations, un responsable du Contrôle des Risques, ainsi qu'un responsable de la Conformité.

L'appréciation des contreparties justifiant leur intégration dans la liste de recommandation d'Amundi Intermédiation fait intervenir plusieurs équipes, qui se prononcent selon différents critères :

- risque de contrepartie : l'équipe Risques Crédit d'Amundi, sous la gouvernance du comité Risque Crédit d'Amundi groupe, est chargée d'évaluer chaque contrepartie sur la base de critères précis (actionnariat, profil financier, gouvernance...);

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

- qualité de l'exécution des ordres : les équipes opérationnelles chargées de l'exécution des ordres au sein du groupe Amundi apprécient la qualité d'exécution sur une série d'éléments en fonction du type d'instrument et des marchés concernés (qualité de l'information de trading, prix obtenus, qualité du règlement) ;

- qualité du traitement post exécution.

La sélection repose sur le principe de sélectivité des meilleures contreparties de marché et vise à retenir un nombre limité d'institutions financières. Sont sélectionnés essentiellement des établissements financiers d'un pays de l'OCDE dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's lors de la mise en place de la transaction, ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion.

Politique de sélection des courtiers (brokers)

La société de gestion définit également lors des « Comités Broker » une liste des courtiers autorisés, en se fondant sur une proposition d'Amundi Intermédiation, qui peut être élargie ou ajustée le cas échéant par la société de gestion en fonction de critères de sélection prédéfinis.

Les courtiers sélectionnés font l'objet d'un suivi régulier, conformément à la Politique d'exécution de la société de gestion.

L'appréciation des courtiers justifiant leur intégration dans la liste de recommandation d'Amundi Intermédiation fait intervenir plusieurs équipes, qui se prononcent selon différents critères :

- univers restreint aux courtiers permettant un règlement/livraison des transactions en ""Delivery versus Paiement"" ou dérivés listés compensés;

- qualité de l'exécution des ordres : les équipes opérationnelles chargées de l'exécution des ordres au sein du groupe Amundi apprécient la qualité d'exécution sur une série d'éléments en fonction du type d'instrument et des marchés concernés (qualité de l'information de trading, prix obtenus, qualité du règlement) ;

- qualité du traitement post exécution."

- Modification dans la note détaillée :

Avant :

Date de mise à jour du prospectus : 5 mars 2021

Après :

Date de mise à jour du prospectus : 10 mars 2021

- Modification dans le règlement :

Avant :

Date de la mise à jour du règlement : 5 mars 2021

Après :

Date de la mise à jour du règlement : 10 mars 2021

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Rapport d'activité

Juillet 2020

Les indices européens finissent le mois dans le rouge, très loin des indices globaux. La forte appréciation de la monnaie unique explique en grande partie ce phénomène. Le compromis trouvé pendant le week-end des 18 et 19 juillet par les 27 membres de l'UE sur le financement du plan de soutien de 750Md€ a en effet eu un impact important sur l'Euro. Il s'est apprécié de 4.8% contre dollar. Le mois a bien démarré, les signaux envoyés par la sphère manufacturière européenne confirmant la normalisation de la situation, en France et en Italie notamment. Une nouvelle salve de messages encourageants de plusieurs laboratoires engagés dans la recherche d'un traitement contre le Covid-19 a accompagné le mouvement. L'envolée de l'euro après la signature de l'accord et le regain des tensions diplomatiques sino-américaines ont inversé la tendance sur les 10 derniers jours du mois. Le retournement de la courbe des demandes hebdomadaires d'allocations chômage aux US, des PIB T2 portant les stigmates du confinement et quelques publications d'entreprises mitigées ont enfoncé le clou en fin de période.

Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de 2.28%

Parmi les sociétés ayant contribué le plus à la performance du fonds, nous retrouvons des sociétés présentes essentiellement dans la thématique de l'Efficiency énergétique (Siemens Gamesa Renewable Energy, Alstom, SAP).

Août 2020

Le mois d'août a été favorable aux marchés actions. Plusieurs facteurs ont combiné leurs effets positifs. Les indices de surprise sont restés bien orientés notamment aux Etats-Unis où la quasi-totalité des statistiques du mois a dépassé les attentes. En Europe également, la normalisation de la croissance s'est poursuivie, même si la résurgence de l'épidémie a laissé des traces ici ou là. Au Royaume-Uni, en Allemagne, on a revu en hausse les prévisions de croissance sur le T2 2020. Des nouvelles encourageantes sur le front de traitements anti-Covid ont poussé dans la même bonne direction. La reprise des conversations entre Washington et Pékin à propos de l'accord commercial signé en début d'année a par ailleurs pesé plus lourd que les regains de tension liés au tour de vis sécuritaire opéré par la Chine à Hong Kong et à la réaction américaine qui s'est surtout faite sentir dans la sphère technologique.

Les banques centrales ont alimenté la tendance en continuant de faire passer un message très accommodant.

Dans ce contexte le MSCI Europe a enregistré une performance de +2.94%.

Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de 4.71%

Le fonds a profité de la forte performance de Suez résultant de l'offre de rachat par Veolia. Par ailleurs parmi les meilleurs contributeurs à sa performance nous retrouvons également Eurofins Scientific, Alfen et Siemens Gamesa (thématique des énergies renouvelables et technologies propres).

Septembre 2020

Après un été globalement bien orienté pour les indices globaux, la rentrée s'est avérée un peu plus agitée. En Europe, le facteur "COVID" a souvent eu un rôle déterminant sur les performances des marchés actions, tant géographiques que sectorielles. Plus résistants à la pandémie au printemps, les pays du Nord ont, de nouveau, mieux résisté. Constat inverse pour les pays qui avaient été contaminés plus sévèrement dans la première vague, tels que la Belgique, l'Europe du Sud et la France. Grâce à un sterling affaibli par la stratégie de négociation adoptée Boris Johnson, le FTSE (-1,5%) a limité la casse. Pour ce qui est des performances sectorielles, elles ont reflété les expositions à un éventuel nouveau ralentissement de la croissance et l'aversion au risque. Financières - bancaires en tête - pétrolières et les transports & loisirs ont très largement sous-performé comme ils l'avaient fait en février-mars. La santé et les secteurs liés à la consommation ont partiellement compensé.

Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de +0.83%.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance du fonds nous retrouvons à nouveau Suez, profitant de l'offre de rachat par Veolia. Le fonds a également profité de la forte performance de Castellum (Efficiency énergétique) ainsi que de Novozymes et SCA (Energies alternatives).

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Octobre 2020

Le rebond des indices actions entamé lors de derniers jours de septembre s'est prolongé jusqu'au mitan de la période sous revue, entretenu par les innombrables « stop & go » entre républicains et démocrates sur les discussions autour de la dernière patte du plan de relance. Les espoirs de voir des négociations aboutir avant le scrutin du 3 novembre ont poussé le marché vers les actifs risqués. L'avance de Joe Biden dans les sondages, et la probabilité faible de voir le candidat sortant contester le résultat de l'élection, ont eu un effet similaire. Tout cela a permis d'éclipser les signes d'essoufflement de la reprise, tant aux US sur le marché de l'emploi, qu'en Europe avec les chiffres décevants envoyés par la sphère industrielle en août. La forte résurgence des infections au covid-19 et l'introduction de nouvelles mesures de restrictions sanitaires en Europe ont ensuite sifflé la fin de la récréation, mesures rapidement suivies par de nouvelles périodes de confinement, en France et en Allemagne notamment. Par ailleurs la perspective d'un nouveau coup de pouce monétaire, assez largement anticipée, n'a eu qu'un effet très limité sur les indices européens.

Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de -4.32%

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance nous retrouvons les producteurs d'éoliennes Siemens Gamesa et Vestas. A l'inverse, les performances de Kone et Dassault Systèmes ont contribué négativement à la performance du fonds.

Novembre 2020

Novembre a été un mois historique après la sanction subie par les indices fin octobre avec l'introduction de nouvelles mesures de restrictions sanitaires. De bonnes publications dans la sphère industrielle européenne, revenue en octobre sur des niveaux inédits depuis juillet 2018 et l'anticipation d'une « vague bleue » à l'occasion du scrutin présidentiel US, gage d'un plan de relance massif, ont très tôt mis le marché sur de bons rails. Mais l'accélération haussière est venue quelques jours plus tard, avec l'annonce de résultats très encourageants du candidat-vaccin du couple Pfizer/BioNtech. L'ampleur du test et son efficacité ont pris le marché par surprise et relancé les espoirs autour d'un vaccin disponible avant la fin de l'année. L'efficacité, tout aussi élevée du vaccin de Moderna Therapeutics, annoncée une semaine plus tard, a enfoncé le clou. Le lancement de la transition à la Maison Blanche au terme d'une dizaine de jours compliqués a également contribué. Convaincu que le problème « covid-19 » ne serait bientôt qu'un lointain souvenir, le marché a sensiblement renforcé son exposition aux actifs risqués.

Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de +11%. Pendant la période sous revue les mouvements les plus importants ont consisté à renforcer notre exposition à SAP, DSM et NEOEN; nous avons en revanche allégé nos positions en ABB, Covivio et Rotork.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance nous retrouvons les producteurs d'éoliennes Siemens Gamesa et Vestas, ainsi que Alstom. A l'inverse, les performances de Novozymes et Pennon Group ont contribué négativement à la performance du fonds.

Décembre 2020

L'appétit pour le risque ne s'est pas démenti à l'occasion du dernier mois d'une année historique à bien des égards, notamment grâce à l'accord commercial entre Londres et Bruxelles pour une sortie ordonnée du Royaume-Uni de l'Union Européenne et aux messages positifs des autorités de santé sur l'efficacité des vaccins. En Europe, les indices ont validé leurs violents rebonds du mois précédent, également aidés par le déblocage de la négociation autour du plan de relance européen de 750Md€, malgré l'apparition au Royaume-Uni et en Afrique du Sud d'une variante plus contagieuse de la covid-19.

La hausse des cours des matières premières et la poursuite du retour de la thématique « value » ont logiquement poussé à la hausse les matériaux de base. Même chose pour les autres cycliques, comme les industrielles, l'automobile et les media.

Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de +4.17%.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance nous retrouvons essentiellement le thème des Energies alternatives avec Solaria Energia, Siemens Gamesa, Neoen and Vestas Wind Systems. A l'inverse, les performances de Kone et Kingspan ont contribué négativement à la performance du fonds.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Janvier 2021

A l'entrée du millésime 2021, le marché a continué de jouer le scénario mis en place en novembre : celui d'une reprise en « V » rendue crédible par la rapide mise à disposition de vaccins et le déploiement de plans massifs de vaccination un peu partout dans le monde. Les indices PMI de décembre, montrant une activité manufacturière européenne revenue sur ses niveaux de mai 2018 dû à la frénésie acheteuse de la fin 2020 s'est donc poursuivie sur les premiers jours du mois. Dès le 8 du mois, les indices sont entrés dans une phase de consolidation ; les premiers ratés des plans de vaccination et un tour de vis supplémentaire sur les mesures de distanciation ont servi de catalyseurs. Le message moins accommodant que prévu de la BCE le 21 du mois ont ouvert la dernière séquence du mois où les indices européens ont reculé au même rythme que leurs pairs développés et globaux.

Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de +1.17%.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance nous retrouvons Umicore dans le thème de la Gestion des déchets, ainsi que Eurofins Scientifc, Acciona et Novozymes, dans le thème des Energies alternatives, technologies propres et services.

A l'inverse, les performances de Ferrovial et Vestas Wind Systems ont contribué négativement à la performance du fonds.

Février 2021

Après avoir subi fin janvier la pression mise par la détérioration rapide de la situation sanitaire en Europe et les difficultés de l'administration Biden à trouver un consensus pour faire passer son plan de relance, un rebond technique et l'apaisement de la situation sanitaire, des deux côtés de l'Atlantique, ont permis au marché d'attaquer la période sous revue du bon pied. Les choses se sont compliquées sur la seconde moitié de la période avec une hausse des taux longs. En Europe les cycliques et les financières ont dominé les débats au détriment des défensives et des valeurs aux multiples élevés en général, et, en particulier, dans certains compartiments de la technologie et de la transition énergétique

Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de -2.47%.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance nous retrouvons Acciona dans le thème des Energies alternatives, ainsi que Aixtron et Dassault systèmes, dans le thème de l'Efficiency énergétique.

A l'inverse, les performances de Siemens Gamesa et Verbund ont pesé sur la performance du fonds.

Mars 2021

Si le mois de mars s'est globalement inscrit dans la continuité des mois précédents pour les indices actions globaux , il a été marqué par une divergence plus marquée entre les Etats-Unis et le reste du monde. En Europe le renforcement des contraintes sanitaires rendu indispensable par le retard des campagnes de vaccination, la troisième vague de l'épidémie et la décision de la Cour Suprême allemande de poser des conditions à la contribution du pays au plan de relance de l'Union ont imprimé un rythme différent. La BCE a annoncé une accélération dans le déploiement du PEPP afin d'éviter un resserrement des conditions de financement. En Europe, les moteurs de la hausse ne se sont plus cantonnés aux cycliques et aux financières, certains secteurs défensifs ont également progressé tels que les télécoms et l'alimentaire. Les pétrolières et les matériaux de base sont restés à la traîne, dû au repli des cours des sous-jacents.

Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de +5.34%.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance nous retrouvons Akzo Nobel et Kingspan dans le thème de l'Efficiency énergétique ainsi que Eurofins Scientifc dans les Energies alternatives et Technologies propres.

A l'inverse, les performances de Umicore et Encavis ont pesé sur la performance du fonds.

Avril 2021

L'avancée des campagnes de vaccination, les premières annonces sur l'assouplissement des mesures sanitaires, des indicateurs macro-économiques très bien orientés et des banques centrales toujours campées, sur leurs positions très accommodantes ont maintenu un environnement propice à l'appétence pour le risque (+2,3% pour le Stoxx600, le DAX +0,8%, le CAC +3,6%). Avec la crainte d'un dérapage de l'inflation, les taux longs ont pris de la hauteur : 9 pdb pour le 10 ans allemand, 25 pdb pour ses homologues italien et portugais. En Europe, la hausse a été portée par une large partie du marché. A l'exception de la santé, qui a surtout été portée par le réveil du compartiment des équipementiers, et des boissons et de l'alimentation, les défensives ont logiquement sous-performé.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Les cycliques ont donc fait plus que la balance, biens et services de consommation et distribution en tête, portés par le secteur du luxe et la perspective de réouverture.

Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de +2.23%.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance nous retrouvons SAP dans le thème de l'Efficiences énergétique ainsi que Suez et Umicore dans la Gestion de l'eau et des déchets.

A l'inverse, les performances de Siemens Gamesa et Kone ont pesé sur la performance du fonds.

Mai 2021

Si les indices actions globaux ont continué de prendre de la hauteur au mois de mai, toujours portés par l'avancée des campagnes de vaccination des deux côtés de l'Atlantique et des indicateurs économiques sur des plus hauts historiques, la hausse s'est infléchi. Les indices européens ont surperformé, en dépit de l'appréciation non négligeable de l'eurodollar. L'accélération des vaccinations et la constance d'indicateurs macro-économiques très bien orientés ont pesé plus lourd que l'apparition de nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre l'essaim du variant indien apparu au Royaume-Uni. C'est l'Europe du sud au sens large qui a occupé le front de la hausse, Italie en tête où le gouvernement a ouvert pour pouvoir actionner le plan de soutien européen. En termes sectoriels, ce sont la consommation discrétionnaire, avec l'auto, le luxe et la distribution spécialisée, et les bancaires qui ont le plus profité de bonnes publications trimestrielles et des perspectives de normalisation de l'activité. A l'inverse, la tech et les vecteurs à multiples élevés, tels qu'un certain nombre de valeurs « vertes » ou « confinement » ont fait l'objet de dégagements.

Dans ce contexte le fonds a enregistré une performance de +0.35%.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance nous retrouvons Eurofins et Verbund dans le thème des Energies renouvelables, technologies propres et services, ainsi que Legrand dans l'Efficiences énergétique.

A l'inverse, les performances de Siemens Gamesa et Stora Enso ont pesé sur la performance du fonds.

Juin 2021

L'inflation américaine, la réunion du FOMC, le resserrement de contraintes sanitaires pour contrer le développement du variant Delta ont été les trois fils rouges du mois. Le fait que la première touche un plus haut de près de 30 ans n'a pas réussi à émouvoir les marchés, ces derniers se concentrant sur les effets non durables de certaines congestions liées à la normalisation de l'activité. Le FOMC a d'ailleurs fait passer le message qu'il n'y aurait pas de hausse de taux avant 2023, s'engageant toutefois à lutter contre un éventuel dérapage d'inflation qui ne serait pas ponctuel.

Les actions Européennes ont progressé sur le mois. En termes géographiques, le resserrement des contraintes sanitaires a imprimé sa marque surtout sur les destinations touristiques. Le développement du variant Delta a pesé au Royaume-Uni où le FTSE n'a progressé que symboliquement. La Norvège, pourtant très sensible au cours du brut, n'a profité qu'à moitié de son appréciation en raison de la hausse de la couronne qui a répercuté le message de la banque centrale sur un probable relèvement des taux à la rentrée. L'inversion du « reflation trade » a marqué la période, avec des financières qui ont été sensibles au recul des taux longs, suivies de près par les matériaux de base et les cycliques industrielles. L'arbitrage a favorisé un retour des défensives et des valeurs de croissance, souvent en retard depuis le début de l'année.

Dans ce contexte, au cours du mois de juin, le fonds a enregistré une performance de 2,37%

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance nous retrouvons Eurofins dans les déchets et l'eau, Novozymes dans le thème des Energies renouvelables, technologies propres et services, ainsi que Dassault Systemes dans l'Efficiences énergétique.

A l'inverse, les performances d'Alstom et Acciona ont pesé sur la performance du fonds.

De juin 2020 à juin 2021, la performance du portefeuille «SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT» est de 29,77%.

Information sur les incidences liées à la crise Covid-19

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI VALEURS DURABLES FCP	44 522 609,81	62 616 839,71

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR (en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Informations spécifiques

Proportion d'investissement de l'actif en titres ou droits éligible au PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

- La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il est investi en totalité et en permanence en parts (ou actions le cas échéant) de son OPC maître et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion de cet OPC maître.

Conformément à la réglementation et au cours de la période écoulée, l'OPC maître a présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la notice d'information et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Fonds et instruments du groupe

- Cette information est présentée dans l'Annexe aux Comptes annuels - Compléments d'information relatif au Bilan et au Compte de résultat. (Autres informations).

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Droit de vote

Le FCP étant nourricier (c'est-à-dire investi en totalité et en permanence en parts d'un seul OPC maître, et à titre accessoire en liquidités), c'est la politique de vote de son fonds maître qu'il convient de considérer.

Vous pouvez vous reporter à cette politique et au rapport d'exercice des droits de vote relatif sur le site internet de la société de gestion : www.amundi.com, rubrique « à propos de Amundi ».

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Les intermédiaires sont sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Le risque de contrepartie défini par l'équipe d'analyse crédit de la Société de gestion sur la base d'une étude interne extrêmement détaillée. Cette analyse est menée séparément sur le marché monétaire et sur le marché obligataire,
- La compétitivité des prix évaluée à partir d'un état de reporting fourni par les tables de négociation,
- La qualité de l'exécution et du dénouement des opérations évaluée par un état de reporting fourni par le middle office,
- La qualité de la recherche.
- La demande d'entrée en relation avec un nouvel intermédiaire financier, à l'initiative d'un négociateur ou d'un gérant, doit être présentée à la Direction des Risques de la Société de gestion pour accord.

Le document « politique d'exécution » est disponible sur le site internet de SOCIETE GENERALE GESTION : www.societegeneralegestion.fr.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Le compte rendu relatif au frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de S2G www.societegeneralegestion.fr ou adressé à tout porteur qui en ferait la demande.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Dans l'ensemble de sa gestion active*, Société Générale Gestion (S2G) applique des règles strictes d'intégration des critères extra-financiers (ESG) qui constituent le socle de sa responsabilité :

- Pas d'investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication ou le commerce des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions prohibées par les conventions d'Ottawa et d'Oslo
- Exclusion des entreprises produisant ou commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri
- Exclusion des entreprises contrevenant gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial

Par ailleurs, au cours de l'année 2017, S2G met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac.

Le charbon étant le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine, S2G a pris la décision de se désengager des entreprises (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport) réalisant plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou, suite à une analyse qualitative et prospective, de certaines sociétés produisant 100 millions de tonnes et plus de charbon par an.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de S2G (échelle de A à G, A étant la meilleure note et G la moins bonne).

Depuis 2018, S2G limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac.

En mai 2020, S2G est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac.

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Société Générale Gestion sont disponibles sur son site Internet : www.societegeneralegestion.fr.

* Gestion active : hors OPC indicieux et ETF contraints par leur indice de référence

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Société Générale Gestion est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 4 février 2020, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2019 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2020.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2020, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Société Générale Gestion à l'ensemble de son personnel (soit 84 collaborateurs au 31 décembre 2020) s'est élevé à 7 075 004 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Société Générale Gestion sur l'exercice : 5 406 310 euros, soit 76% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Société Générale Gestion sur l'exercice : 1 668 694 euros, soit 24% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (3 collaborateurs au 31 décembre 2020) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (1 collaborateur au 31 décembre 2020), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment,

- La mise en place d'un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- La partie différée du bonus des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- L'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Néant.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 30 juin 2021

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT NOURRICIER
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
SOCIETE GENERALE GESTION SA
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2020 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT



SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT



SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT



SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Philippe Chevalier

Date : 2021.12.10
18:57:15 +0100

Comptes annuels

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

BILAN Actif

	30.06.2021	30.06.2020
Devise	EUR	EUR
Instruments financiers	154 465 611,01	139 449 095,04
• OPC MAÎTRE	154 465 611,01	139 449 095,04
• CONTRATS FINANCIERS	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Créances	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	176 156,75	0,45
Liquidités	176 156,75	0,45
Total de l'actif	154 641 767,76	139 449 095,49

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

BILAN Passif

	30.06.2021	30.06.2020
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	147 262 556,87	115 538 282,14
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 061 810,96	23 074 786,72
• Résultat de l'exercice	106 039,45	649 208,31
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	154 430 407,28	139 262 277,17
Instruments financiers	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	211 360,13	186 794,07
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	211 360,13	186 794,07
Comptes financiers	0,35	24,25
Concours bancaires courants	0,35	24,25
Emprunts	-	-
Total du passif	154 641 767,76	139 449 095,49

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

HORS-BILAN

30.06.2021

30.06.2020

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

COMPTE DE RÉSULTAT

	30.06.2021	30.06.2020
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	62,76	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 772 472,43	958 832,03
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 772 535,19	958 832,03
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-209,82	-
• Autres charges financières	-	-273,80
Total (II)	-209,82	-273,80
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 772 325,37	958 558,23
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-2 002 599,53	-1 159 369,52
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-230 274,16	-200 811,29
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	336 313,61	850 019,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	106 039,45	649 208,31

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Information sur les incidences liées à la crise Covid-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :
Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les liquidités détenues en portefeuille et libellés en devises sont converties dans la devise de comptabilité de l'OPCVM sur la base des taux de change au jour de l'évaluation.

- Les opérations portant sur des instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociées sur des marchés organisés français ou étrangers sont valorisées à la valeur de marché selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats sur marchés à terme sont valorisés au cours de compensation.
- Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de gestion. Les contrats d'échanges de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Méthode de comptabilisation

Les entrées et cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

L'option retenue pour la comptabilisation du revenu est celle du revenu encaissé.

Les revenus sont constitués par :

les revenus des valeurs mobilières,

les dividendes et intérêts encaissés au taux de la devise, pour les valeurs étrangères,

la rémunération des liquidités en devises, les revenus de prêts et pensions de titres et autres placements.

De ces revenus sont déduits :

les frais de gestion,

les frais financiers et charges sur prêts et emprunts de titres et autres placements.

Compte de régularisation des revenus

Les comptes de régularisation des revenus ont pour effet de respecter l'égalité des porteurs par rapport aux revenus acquis, quelle que soit la date de souscription ou de rachat.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;

des commissions de mouvements facturées à l'OPCVM ;

des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais de fonctionnement et de gestion de l'OPCVM nourricier :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	1,80 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	0.1 % TTC l'an maximum
Commission de mouvement Prestataire percevant des commissions de mouvement : AMUNDI INTERMEDIATION	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	<p>Obligations Titres : Fourchette de 0,001% à 0,32% du montant des transactions (barème variable selon la durée de vie résiduelle du titre et du montant de la transaction). Ces taux sont doublés pour les obligations convertibles ou à haut rendement. Futures et options sur taux et devises : 0.02% maximum du nominal du sous-jacent.</p> <p>Monétaires Titres et repos : 0,01% maximum du montant des transactions.</p> <p>Actions Titres : 0,55% maximum du montant des transactions. Futures : 0,10% maximum sur l'exposition. Options : 1,00% maximum de la prime.</p>
Commission de surperformance	Néant	Néant

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM ;

Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPCVM.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

En outre, en tant que fonds nourricier, le fonds supporte indirectement les frais suivants facturés à l'OPCVM maître :

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

- Rappel des frais de gestion et de fonctionnement de l'OPCVM maître :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part I-C : 0,80 % TTC maximum
		Part O-C/D : 0,10 % TTC maximum
		Part OR-D : 0,10 % TTC maximum
		Part P-C/D : 1,20 % TTC maximum
		Part PM-C : 1,20 % TTC maximum
		Part R-C/D : 1,20 % TTC maximum
		Part RETRAITE-C : 1,00 % TTC maximum
		Part S-C/D : 1,80 % TTC maximum
		Part Z-C : 0,45 % TTC maximum
		Part Z-D : 0,45 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire ***** Perçue par la société de gestion sur les opérations de change et par Amundi Intermédiation sur tous les autres instruments et opérations.	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Montant forfaitaire de 0 à 113 euros TTC selon la place ***** Montant forfaitaire de 1€ par contrat (futures/options) + commission proportionnelle de 0 à 0,10% selon les instruments (titres, change, ...)
Commission de surperformance	Actif net	Part I-C : Néant
		Part O-C/D : Néant
		Part OR-D : Néant
		Part P-C/D : Néant
		Part PM-C : Néant
		Part R-C/D : Néant
		Part RETRAITE-C : Néant

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

<i>Frais facturés à l'OPCVM</i>	<i>Assiette</i>	<i>Taux barème</i>
<i>Commission de surperformance</i>	<i>Actif net</i>	<i>Part S-C/D : 20,00% de la différence entre l'actif valorisé et l'actif de référence</i>
		<i>Part Z-C : 20,00% de la différence entre l'actif valorisé et l'actif de référence</i>
		<i>Part Z-D : 20,00% de la différence entre l'actif valorisé et l'actif de référence</i>

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Affectation du résultat net :

Part P-C : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées :

Part P-C : Capitalisation

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

2 Évolution actif net

	30.06.2021	30.06.2020
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	139 262 277,17	42 917 014,34
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	48 564 923,22	200 899 739,70
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-66 277 264,77	-112 110 252,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 954 734,95	10 532 613,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-82 085,40
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-	-
Différences de change	-0,05	0,02
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	27 156 010,92	-2 693 941,39
- Différence d'estimation exercice N	26 521 149,32	-634 861,60
- Différence d'estimation exercice N-1	-634 861,60	2 059 079,79
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-230 274,16	-200 811,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	154 430 407,28	139 262 277,17

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	GBP	-	Autres devises
Actif				
Opc Maître	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	0,42	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	0,35	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		
Opérations de change à terme de devises :		-
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		-
-		-
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		211 360,13
Opérations de change à terme de devises :		-
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		-
Frais provisionnés		182 349,91
Achats règlements différés		29 010,22
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	38 703,26812	48 564 923,22	58 614,27339	66 277 264,77
Commission de souscription / rachat		33 047,35		-
Rétrocessions		33 047,35		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	1,62
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	154 465 611,01
- autres instruments financiers	-

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	30.06.2021	30.06.2020
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	106 039,45	649 208,31
Total	106 039,45	649 208,31
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	106 039,45	649 208,31
Total	106 039,45	649 208,31
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.06.2021	30.06.2020
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 061 810,96	23 074 786,72
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	7 061 810,96	23 074 786,72
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	7 061 810,96	23 074 786,72
Total	7 061 810,96	23 074 786,72
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.06.2021	30.06.2020	28.06.2019	29.06.2018	31.08.2017
Actif net	154 430 407,28	139 262 277,17	42 917 014,34	39 928 043,68	33 301 163,66
Nombre de parts en circulation	116 920,13419	136 831,13	42 418,3985	39 686,13378	35 137,00817
Valeur liquidative	1 320,81	1 017,76	1 011,75	1 006,09	947,75
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	61,30	173,38	1,83	30,99	83,07

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 20 mai 2000.

SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT

4 Inventaire au 30.06.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
O.P.C.V.M.						
FR0013152980	AMUNDI VALEURS DURABLES FCP	PROPRE	1 174 732,763	154 465 611,01	EUR	100,02
Total O.P.C.V.M.				154 465 611,01		100,02
Total Valeurs mobilières				154 465 611,01		100,02
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-29 010,22	-29 010,22	EUR	-0,02
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	176 156,33	176 156,33	EUR	0,11
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	-0,30	-0,35	GBP	-0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	0,50	0,42	USD	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				147 146,18		0,10
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMCALNAVCPA	PROPRE	-1 047,86	-1 047,86	EUR	-0,00
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-1 061,87	-1 061,87	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-175 804,41	-175 804,41	EUR	-0,11
	PRHONOCAC	PROPRE	-425,35	-425,35	EUR	-0,00
	PRN-1COMCALNAVCPA	PROPRE	-1 992,09	-1 992,09	EUR	-0,00
	PRN-1COMGESTDEP	PROPRE	-2 018,33	-2 018,33	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-182 349,91		-0,12
Total Liquidités				-35 203,73		-0,02
Total SG AMUNDI ACTIONS EUROPE ENVIRONNEMENT				154 430 407,28		100,00

Société Générale Gestion

Société Anonyme au capital de 567 034 094 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n° GP 09000020

Siège social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 491 910 691 RCS Paris

**Comptes annuels au 30.06.2021
du Fonds maître
AMUNDI VALEURS DURABLES**

AMUNDI VALEURS DURABLES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

AMUNDI VALEURS DURABLES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Aux porteurs de parts du FCP AMUNDI VALEURS DURABLES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI VALEURS DURABLES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu des délais d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 03 décembre 2021

Paris La Défense, le 03 décembre 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas

Stéphane COLLAS

Jean-Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

BILAN ACTIF AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021	30/06/2020
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 352 993 839,76	1 598 889 504,72
Actions et valeurs assimilées	1 951 910 830,21	1 500 394 865,15
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 951 910 830,21	1 500 394 865,15
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	29 165 876,66	2 894 783,30
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	29 165 876,66	2 894 783,30
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	370 924 106,71	95 512 769,97
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	370 924 106,71	95 512 769,97
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	993 026,18	87 086,30
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	993 026,18	87 086,30
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	10 163 530,41	9 366 432,96
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	10 163 530,41	9 366 432,96
COMPTES FINANCIERS	273 155 828,29	101 098 672,97
Liquidités	273 155 828,29	101 098 672,97
TOTAL DE L'ACTIF	2 636 313 198,46	1 709 354 610,65

BILAN PASSIF AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021	30/06/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 115 348 293,96	1 512 574 478,46
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	40 843 400,05	48 231 733,86
Report à nouveau (a)	55 841,63	31 719,81
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	160 105 159,16	-12 316 749,48
Résultat de l'exercice (a,b)	6 902 749,29	18 535 581,18
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	2 323 255 444,09	1 567 056 763,83
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	139 852 773,00	50 401 730,54
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	138 859 956,50	50 314 842,26
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	482,30	130,00
Autres opérations temporaires	138 859 474,20	50 314 712,26
Instrument financiers à terme	992 816,50	86 888,28
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	992 816,50	86 888,28
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	173 204 981,37	91 896 010,82
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	173 204 981,37	91 896 010,82
COMPTES FINANCIERS	0,00	105,46
Concours bancaires courants	0,00	105,46
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	2 636 313 198,46	1 709 354 610,65

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021	30/06/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0920	0,00	11 312 730,00
EURO STOXX 50 0921	67 929 625,00	0,00
Z UKX - LOND 0920	0,00	8 521 287,13
FTSE 100 FUT 0921	23 906 657,35	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021	30/06/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	239 454,17	397 854,35
Produits sur actions et valeurs assimilées	24 341 369,02	26 868 073,27
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 085 296,57	1 183 460,19
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	25 666 119,76	28 449 387,81
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	273 926,64	312 863,90
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	212 096,01	124 275,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	486 022,65	437 138,90
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	25 180 097,11	28 012 248,91
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	18 838 912,42	11 970 745,63
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	6 341 184,69	16 041 503,28
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	561 564,60	2 494 077,90
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	6 902 749,29	18 535 581,18

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	Part I-C : 0,80 % TTC maximum
			Part O-C/D : 0,10 % TTC maximum
			Part OR-D : 0,10 % TTC maximum
			Part P-C/D : 1,20 % TTC maximum
			Part PM-C : 1,20 % TTC maximum
			Part R-C/D : 1,20 % TTC maximum
P2	Frais administratifs externes à la société de gestion		Part RETRAITE-C : 1,00 % TTC maximum
			Part S-C/D : 1,80 % TTC maximum
			Part S2-C : 0,90 % TTC maximum
			Part Z-C : 0,45 % TTC maximum
			Part Z-D : 0,45 % TTC maximum
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement Perçue par le dépositaire ***** Perçue par la société de gestion sur les opérations de change et par Amundi Intermédiation sur tous les autres instruments et opérations.	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Montant forfaitaire de 0 à 113 euros TTC selon la place ***** Montant forfaitaire de 1€ par contrat (futures/options) + commission proportionnelle de 0 à 0,10% selon les instruments (titres, change, ...)
P5	Commission de surperformance	Actif net	Part I-C : Néant
			Part O-C/D : Néant
			Part OR-D : Néant
			Part P-C/D : Néant
			Part PM-C : Néant
			Part R-C/D : Néant
			Part RETRAITE-C : Néant
			Part S-C/D : 20,00% de la différence entre l'actif valorisé et l'actif de référence
Part S2-C : 20,00% de la différence entre l'actif valorisé et l'actif de référence			
Part Z-C : 20,00% de la différence entre l'actif valorisé et l'actif de référence			
Part Z-D : 20,00% de la différence entre l'actif valorisé et l'actif de référence			

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et affichés ci-dessus, les coûts suivants :
Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM ;
Les coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'AMF au titre de la gestion de l'OPCVM.

- Commission de surperformance :

Pour la part I-C : Néant

Pour la part P-C/D : Néant

Pour la part OR-D : Néant

Pour la part O-C/D : Néant

Pour la part R-C/D : Néant

Pour la part Retraite-C : Néant

Pour la part PM : Néant

Pour la part S : 20% de la différence entre l'actif valorisé et l'actif de référence

Pour la part Z - C et Z - D : 20% de la différence entre l'actif valorisé et l'actif de référence

Pour la part S2 : 20% de la différence entre l'actif valorisé et l'actif de référence

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'« actif de référence » qui représente l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence (MSCI Europe).

Cette comparaison est effectuée sur une période d'observation d'une année dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de juin.

Pour la part S2, exceptionnellement, la première période d'observation débute le 8 juin 2021 et se terminera le 30 juin 2022.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence défini ci-dessus, la commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre ces 2 actifs. Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la valeur liquidative. En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'actif de référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue que si, le jour de la dernière valeur liquidative de la période d'observation, l'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est supérieur à celui de l'actif de référence.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES I	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES P	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part O-C/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part OR-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part R-C/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES PM	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES RETRAITE C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES S2-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (C)	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (D)	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2021 EN EUR

	30/06/2021	30/06/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 567 056 763,83	1 021 892 065,85
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	692 641 196,60	756 640 583,03
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-446 450 368,86	-203 304 276,98
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	187 019 968,93	60 381 150,57
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-60 176 705,58	-58 181 727,65
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	21 672 007,95	15 894 726,49
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 268 135,56	-29 599 883,98
Frais de transactions	-4 102 528,90	-4 371 055,20
Différences de change	15 988 044,48	4 334 900,44
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	361 002 539,38	2 339 853,18
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>420 018 578,81</i>	<i>59 016 039,43</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-59 016 039,43</i>	<i>-56 676 186,25</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 054 028,22	-553 733,34
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-992 816,50</i>	<i>61 211,72</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-61 211,72</i>	<i>-614 945,06</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-15 411 829,98	-14 457 341,86
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	6 341 184,69	16 041 503,28
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-2 664,67 (*)	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 323 255 444,09	1 567 056 763,83

(*) N: Résultat de fusion

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	29 165 876,66	1,26
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	29 165 876,66	1,26
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	91 836 282,35	3,95
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	91 836 282,35	3,95

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	29 165 876,66	1,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 155 828,29	11,76
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	29 165 876,66	1,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	2 459 173,18	0,11	0,00	0,00	407 968,00	0,02	26 298 735,48	1,13
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	273 155 828,29	11,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	2 459 173,18	0,11	0,00	0,00	407 968,00	0,02	26 298 735,48	1,13
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 CHF		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	270 853 857,95	11,66	30 717 886,83	1,32	71 803 285,09	3,09	209 155 124,99	9,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	13 525 334,73	0,58	92 507 440,18	3,98	66 353 602,54	2,86	30 450 602,22	1,31
Créances	5 042 012,87	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	31 427 516,49	1,35	44 564 434,83	1,92	61 599,18	0,00	4 932 447,50	0,21
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	25,10	0,00	1 022 406,68	0,04	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	621,08	0,00	37 090,67	0,00	6 750,48	0,00	1 662,26	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	23 906 657,35	1,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2021
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	7 144 651,13
	Coupons et dividendes en espèces	3 018 879,28
TOTAL DES CRÉANCES		10 163 530,41
DETTES		
	Frais de gestion fixe	4 170 806,95
	Frais de gestion variable	134 885,96
	Collatéraux	166 853 661,46
	Autres dettes	2 045 627,00
TOTAL DES DETTES		173 204 981,37
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-163 041 450,96

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI VALEURS DURABLES I		
Parts souscrites durant l'exercice	1 045 918,887	132 443 850,32
Parts rachetées durant l'exercice	-247 484,976	-32 905 210,14
Solde net des souscriptions/rachats	798 433,911	99 538 640,18
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 825 977,405	
Part AMUNDI VALEURS DURABLES P		
Parts souscrites durant l'exercice	1 591 262,202	398 306 993,73
Parts rachetées durant l'exercice	-279 714,414	-69 916 785,80
Solde net des souscriptions/rachats	1 311 547,788	328 390 207,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 665 061,003	
Part AMUNDI VALEURS DURABLES Part O-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	522 510,243	64 381 938,61
Parts rachetées durant l'exercice	-699 154,043	-79 673 137,39
Solde net des souscriptions/rachats	-176 643,800	-15 291 198,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 607 425,434	
Part AMUNDI VALEURS DURABLES Part OR-D		
Parts souscrites durant l'exercice	99 018,081	12 389 588,21
Parts rachetées durant l'exercice	-1 749 461,831	-241 331 968,82
Solde net des souscriptions/rachats	-1 650 443,750	-228 942 380,61
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
Part AMUNDI VALEURS DURABLES Part R-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	1 633,488	188 598,93
Parts rachetées durant l'exercice	-33 224,589	-3 918 310,13
Solde net des souscriptions/rachats	-31 591,101	-3 729 711,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 392,647	
Part AMUNDI VALEURS DURABLES PM		
Parts souscrites durant l'exercice	278 778,571	34 370 035,81
Parts rachetées durant l'exercice	-20 234,622	-2 354 647,76
Solde net des souscriptions/rachats	258 543,949	32 015 388,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	469 258,608	
Part AMUNDI VALEURS DURABLES RETRAITE C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	31,000	
Part AMUNDI VALEURS DURABLES S2-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1,000	100,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	100,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (C)		
Parts souscrites durant l'exercice	425,136	50 560 090,99
Parts rachetées durant l'exercice	-13,726	-1 496 200,30
Solde net des souscriptions/rachats	411,410	49 063 890,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	426,137	
Part AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (D)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-121,868	-14 854 108,52
Solde net des souscriptions/rachats	-121,868	-14 854 108,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,040	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI VALEURS DURABLES I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI VALEURS DURABLES P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI VALEURS DURABLES Part O-C/D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI VALEURS DURABLES Part OR-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI VALEURS DURABLES Part R-C/D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI VALEURS DURABLES PM	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI VALEURS DURABLES RETRAITE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI VALEURS DURABLES S2-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (C)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (D)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2021
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 672 858,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	15 099 738,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part O-C/D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	174 483,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part OR-D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	114 473,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part R-C/D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	21 986,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,64
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES PM	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	409 127,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,17
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2021
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES RETRAITE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	37,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES S2-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,68
Frais de gestion variables	0,21
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (C)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	175 092,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables	199,39
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (D)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	36 227,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Frais de gestion variables	134 686,37
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2021	30/06/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	55 841,63	31 719,81
Résultat	6 902 749,29	18 535 581,18
Total	6 958 590,92	18 567 300,99

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 770 178,51	2 871 300,90
Total	1 770 178,51	2 871 300,90

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES P		
Affectation		
Distribution	1 189 662,81	8 097 534,58
Report à nouveau de l'exercice	1 794,12	42 658,72
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 191 456,93	8 140 193,30
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	5 665 061,003	4 353 513,215
Distribution unitaire	0,21	1,86
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat (*)	1 431 583,52	79 923,62

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part O-C/D		
Affectation		
Distribution	2 234 321,35	3 603 819,85
Report à nouveau de l'exercice	5 209,83	0,00
Capitalisation	0,00	18 156,99
Total	2 239 531,18	3 621 976,84
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 607 425,434	1 784 069,234
Distribution unitaire	1,39	2,02
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat (*)	191 942,77	154 630,97

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part OR-D		
Affectation		
Distribution		3 663 985,13
Report à nouveau de l'exercice		0,00
Capitalisation	0,00	30 480,50
Total	0,00	3 694 465,62
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	1 650 443,750
Distribution unitaire	0,00	2,22
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat (*)	0,00	157 355,51

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part R-C/D		
Affectation		
Distribution	11 852,34	70 005,78
Report à nouveau de l'exercice	86,40	367,12
Capitalisation	0,00	0,00
Total	11 938,74	70 372,90
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	15 392,647	46 983,748
Distribution unitaire	0,77	1,49
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat (*)	1 866,08	4 136,77

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES PM		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	61 443,04	158 086,82
Total	61 443,04	158 086,82

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES RETRAITE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	10,66	47,09
Total	10,66	47,09

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES S2-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-0,18	0,00
Total	-0,18	0,00

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 683 660,08	1 319,36
Total	1 683 660,08	1 319,36

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (D)		
Affectation		
Distribution	371,96	9 537,66
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,50
Capitalisation	0,00	0,00
Total	371,96	9 538,16
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,040	122,908
Distribution unitaire	357,65	77,60
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat (*)	126,82	10 805,98

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/06/2021	30/06/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	40 843 400,05	48 231 733,86
Plus et moins-values nettes de l'exercice	160 105 159,16	-12 316 749,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	200 948 559,21	35 914 984,38

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	28 352 175,45	-1 773 637,37
Total	28 352 175,45	-1 773 637,37

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	149 127 978,98	30 997 014,09
Capitalisation	0,00	84 770,44
Total	149 127 978,98	31 081 784,53

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part O-C/D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	14 892 731,22	392 495,23
Capitalisation	0,00	27 684,65
Total	14 892 731,22	420 179,88

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part OR-D		
Affectation		
Distribution		0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		6 156 155,19
Capitalisation	0,00	23 807,49
Total	0,00	6 179 962,68
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	1 650 443,750
Distribution unitaire	0,00	0,00

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part R-C/D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	145 388,78	11 745,94
Capitalisation	0,00	514,25
Total	145 388,78	12 260,19

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES PM		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 262 498,69	-165 459,66
Total	4 262 498,69	-165 459,66

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES RETRAITE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	292,99	-18,16
Total	292,99	-18,16

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES S2-C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1,49	0,00
Total	1,49	0,00

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (C)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 156 454,92	-12 137,87
Total	4 156 454,92	-12 137,87

	30/06/2021	30/06/2020
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (D)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	11 036,69	17 175,20
Capitalisation	0,00	157 874,96
Total	11 036,69	172 050,16

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021
Actif net Global en EUR	332 620 400,23	735 884 997,51	1 021 892 065,85	1 567 056 763,83	2 323 255 444,09
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES I en EUR					
Actif net	56 705 623,03	80 562 581,92	95 622 389,44	225 226 627,03	410 973 054,11
Nombre de titres	562 444,197	747 617,297	874 268,507	2 027 543,494	2 825 977,405
Valeur liquidative unitaire	100,81	107,75	109,37	111,08	145,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,14	2,27	-1,35	-0,87	10,03
Capitalisation unitaire sur résultat	1,73	1,65	1,63	1,41	0,62
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES P en EUR					
Actif net	260 001 540,95	436 562 075,29	643 233 224,15	936 166 939,36	1 576 478 733,98
Nombre de titres	1 270 131,174	2 029 630,050	2 995 352,083	4 353 513,215	5 665 061,003
Valeur liquidative unitaire	204,70	215,09	214,74	215,03	278,28
+/- values nettes unitaire non distribuées	4,24	8,83	6,16	7,11	26,32
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
Distribution unitaire sur résultat	2,75	2,48	2,38	1,86	0,21
Crédit d'impôt unitaire	0,208	0,167	0,11	0,163	0,00 (*)
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part O-C/D en EUR					
Actif net	0,00	49 951 296,50	67 315 525,89	181 080 958,23	211 369 923,65
Nombre de titres	0,00	494 965,464	665 063,931	1 784 069,234	1 607 425,434
Valeur liquidative unitaire	0,00	100,91	101,21	101,49	131,49
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	1,03	0,00	0,21	9,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	-0,22	0,01	0,00
Distribution unitaire sur résultat	0,00	1,76	2,19	2,02	1,39
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,071	0,06	0,121	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part OR-D en EUR					
Actif net	108 561,07	144 146 931,39	194 796 263,01	184 271 539,25	0,00
Nombre de titres	1 029,660	1 291 925,366	1 749 560,084	1 650 443,750	0,00
Valeur liquidative unitaire	105,43	111,57	111,34	111,64	0,00
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	2,25	4,62	3,24	3,73	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
Distribution unitaire sur résultat	1,84	2,46	2,41	2,22	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,08	0,072	0,095	0,00 (*)
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part R-C/D en EUR					
Actif net	0,00	42 965,96	3 815 549,48	4 844 370,44	2 054 957,32
Nombre de titres	0,00	418,501	37 149,440	46 983,748	15 392,647
Valeur liquidative unitaire	0,00	102,66	102,70	103,10	133,50
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	0,00	1,07	0,00	0,25	9,44
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	-0,20	0,01	0,00
Distribution unitaire sur résultat	0,00	1,34	1,49	1,49	0,77
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,013	0,033	0,112	0,00 (*)
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES PM en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	21 258 109,62	61 746 567,40
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	210 714,659	469 258,608
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	100,88	131,58
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,00	-0,78	9,08
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,75	0,13

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES RETRAITE C en EUR					
Actif net	0,00	101,11	102,82	3 246,08	4 241,32
Nombre de titres	0,00	1,000	1,000	31,000	31,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	101,11	102,82	104,71	136,81
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	-0,61	-1,19	-0,58	9,45
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	1,47	1,67	1,51	0,34
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES S2-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	100,78
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	100,78
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	1,49
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,18
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (C) en EUR					
Actif net	6 655 490,30	8 844 871,17	1 956 795,38	1 550 610,60	60 488 207,51
Nombre de titres	69,000	86,216	18,727	14,727	426,137
Valeur liquidative unitaire	96 456,38	102 589,67	104 490,59	105 290,32	141 945,44
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 968,60	2 178,17	-1 292,25	-824,19	9 753,79
Capitalisation unitaire sur résultat	1 255,78	1 079,43	1 905,43	89,58	3 950,98

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2017	29/06/2018	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (D) en EUR					
Actif net	9 149 184,88	15 774 174,17	15 152 215,68	12 654 363,22	139 658,02
Nombre de titres	94,000	152,545	145,817	122,908	1,040
Valeur liquidative unitaire	97 331,75	103 406,69	103 912,54	102 958,01	134 286,55
+/- values nettes unitaire non distribuées	5,59	2 203,59	915,72	139,74	10 612,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	1 260,08	0,00
Distribution unitaire sur résultat	322,51	1 287,15	1 898,17	77,60	357,65
Crédit d'impôt unitaire	116,892	95,165	66,38	38,80	0,00 (*)

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AIXTRON SE	EUR	955 294	21 828 467,90	0,94
AURUBIS AG	EUR	241 519	18 877 125,04	0,81
KNORR-BREMSE AG	EUR	522 109	50 644 573,00	2,18
NEMETSCHKE	EUR	3 778	243 756,56	0,01
SAP SE	EUR	476 387	56 613 831,08	2,44
TEAMVIEWER AG	EUR	250 947	7 960 038,84	0,34
VERBIO VEREINIGTE BIOENERGIE AG	EUR	4 059	173 400,48	0,01
TOTAL ALLEMAGNE			156 341 192,90	6,73
AUTRICHE				
ANDRITZ AG	EUR	554 015	26 249 230,70	1,13
VERBUND	EUR	541 576	42 053 376,40	1,81
TOTAL AUTRICHE			68 302 607,10	2,94
BELGIQUE				
BEFIMMO S.C.A	EUR	150 967	5 057 394,50	0,22
ELIA SYSTEM	EUR	13 479	1 199 631,00	0,05
UMICORE	EUR	1 469 803	75 694 854,50	3,26
TOTAL BELGIQUE			81 951 880,00	3,53
DANEMARK				
NORDISKE KABEL OG TRAADFABRIKKER HOLDING	DKK	210 404	8 143 119,34	0,35
NOVOZYMES B	DKK	452 828	28 784 911,16	1,24
ROCKWOOL INTERNATIONAL AS B	DKK	1 400	574 778,95	0,02
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	1 041 940	34 300 475,64	1,48
TOTAL DANEMARK			71 803 285,09	3,09
ESPAGNE				
ACCIONA S.A.	EUR	423 161	53 868 395,30	2,32
CIE AUTOMOTIVE SA	EUR	111 053	2 771 882,88	0,12
CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRIL	EUR	120 301	4 276 700,55	0,18
FERROVIAL	EUR	1 782 004	44 104 599,00	1,90
GRUPO EMPRESARIAL ENCE S.A.	EUR	571 471	1 957 859,65	0,09
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	EUR	1 255 114	10 687 295,71	0,46
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	180 720	1 578 769,92	0,07
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENE	EUR	1 966 763	55 384 046,08	2,38
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	1 973 745	30 079 873,80	1,30
TALGO SA	EUR	1 791 647	8 546 156,19	0,36
TOTAL ESPAGNE			213 255 579,08	9,18
FEROE, ILES				
BAKKAFROST	NOK	181 132	12 619 903,38	0,54
TOTAL FEROE, ILES			12 619 903,38	0,54
FINLANDE				
KEMIRA	EUR	1 080 183	14 344 830,24	0,62
KONE OY B NEW	EUR	1 120 748	77 107 462,40	3,32
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	2 893 062	44 509 758,87	1,91
TOTAL FINLANDE			135 962 051,51	5,85
FRANCE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALSTOM	EUR	1 110 704	47 304 883,36	2,04
BUREAU VERITAS	EUR	2 738 527	73 063 900,36	3,14
DASSAULT SYSTEMES	EUR	390 618	79 881 381,00	3,44
GECINA NOMINATIVE	EUR	88 093	11 381 615,60	0,49
LEGRAND SA	EUR	605 359	54 034 344,34	2,33
NEOEN SA	EUR	190 974	7 234 095,12	0,31
PLASTIC OMNIUM	EUR	189 795	4 999 200,30	0,22
SAINT-GOBAIN	EUR	110 544	6 139 613,76	0,27
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	168 197	22 316 377,96	0,96
SUEZ SA	EUR	3 312 394	66 413 499,70	2,85
TOTAL FRANCE			372 768 911,50	16,05
IRLANDE				
KINGSPAN GROUP	EUR	442 154	35 213 144,56	1,52
TOTAL IRLANDE			35 213 144,56	1,52
ITALIE				
ACEA	EUR	872 004	16 995 357,96	0,73
FALCK RENEWABLES SPA	EUR	1 768 218	9 831 292,08	0,42
PRYSMIAN SPA	EUR	307 824	9 305 519,52	0,40
TOTAL ITALIE			36 132 169,56	1,55
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	839 406	80 918 738,40	3,48
TOTAL LUXEMBOURG			80 918 738,40	3,48
NORVEGE				
BORREGAARD ASA	NOK	744 679	13 718 865,64	0,59
LEROY SEAFOOD GROUP ASA	NOK	1 504 412	11 127 303,33	0,48
MOWI ASA	NOK	1 830 445	39 281 860,18	1,69
SALMAR ASA	NOK	366 601	20 519 798,45	0,88
SCATEC SOLAR	NOK	11 551	258 074,85	0,01
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	22 152	1 031 092,91	0,05
TOTAL NORVEGE			85 936 995,36	3,70
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	713 534	74 350 242,80	3,19
ALFEN BEHEER BV	EUR	1 220	96 075,00	0,01
ARCADIS	EUR	130 442	4 502 857,84	0,19
SIGNIFY NV	EUR	17 136	914 034,24	0,04
TOTAL PAYS-BAS			79 863 209,88	3,43
ROYAUME-UNI				
BT GROUP PLC	GBP	104	235,03	0,00
HALMA PLC	GBP	1 584 414	49 685 392,14	2,14
JOHN LAING GROUP PLC	GBP	776 484	3 616 265,40	0,16
PENNON GROUP PLC	GBP	3 732 170	49 366 637,95	2,12
SEGRO REIT	GBP	3 802 127	48 476 067,35	2,08
SEVERN TRENT PLC NV	GBP	2 159 124	62 903 711,62	2,71
SMART METERING SYSTEMS PLC	GBP	1 028 077	10 407 116,47	0,45
UNITED UTILITIES GROUP	GBP	4 087 719	46 398 431,99	2,00
TOTAL ROYAUME-UNI			270 853 857,95	11,66
SUEDE				
ALFA LAVAL	SEK	187 847	5 599 107,48	0,24

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CASTELLUM AB	SEK	681 988	14 645 729,28	0,63
FABEGE --REGISTERED SHS	SEK	73	988,26	0,00
HUFVUDSTADEN LIB.A	SEK	573 351,72	8 225 465,91	0,36
JM	SEK	92 372	2 695 018,22	0,11
SVENSKA CELLULOSA -B- FREE	SEK	5 493 942	75 973 709,87	3,27
SWECO AB-B SHS	SEK	225 261	3 458 207,23	0,15
TOTAL SUEDE			110 598 226,25	4,76
SUISSE				
ABB LTD	CHF	597 886	17 120 636,33	0,74
BUCHER INDUSTRIES NOM	CHF	28 101	12 402 174,60	0,53
SCHINDLER HOLDING AG (NAMEN)	CHF	700	172 669,22	0,01
TOTAL SUISSE			29 695 480,15	1,28
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 842 217 232,67	79,29
TOTAL Actions et valeurs assimilées			1 842 217 232,67	79,29
Titres reçus en garantie				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ADIDAS NOM.	EUR	17 787	5 583 339,30	0,24
AIR FRANCE KLM	EUR	6 142	24 997,94	0,01
ALLIANZ SE-REG	EUR	1 260	264 978,00	0,01
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	6 974 108	36 460 636,62	1,57
DELIVERY HERO SE	EUR	5 500	612 700,00	0,02
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	99 000	939 510,00	0,04
DIALOG SEMICONDUCTOR	EUR	39 350	2 579 786,00	0,11
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	3 711	350 095,74	0,01
KBC GROUPE	EUR	111 000	7 137 300,00	0,30
LAGARDERE	EUR	135 000	2 813 400,00	0,12
LONZA GROUP NOM.	CHF	1 709	1 022 406,68	0,04
PORSCHE A HOLDING	EUR	99 000	8 945 640,00	0,39
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	111 588	1 780 944,48	0,08
SAP SE	EUR	150 192	17 848 817,28	0,76
SOCIETE GENERALE SA	EUR	44 925	1 116 835,50	0,05
VALEO SA	EUR	93 000	2 359 410,00	0,11
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	94 000	19 852 800,00	0,86
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			109 693 597,54	4,72
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-22	EUR	2 000 000	2 008 790,00	0,08
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-25	EUR	400 000	407 968,00	0,02
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.5% 25-04-29	EUR	4 000 000	5 826 100,82	0,26
FRAN GOVE BON 1.5% 25-05-31	EUR	17 896 998	20 472 634,66	0,88
NRW 0.5% 15-12-21	EUR	447 000	450 383,18	0,02
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			29 165 876,66	1,26
TOTAL Titres reçus en garantie			138 859 474,20	5,98
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-138 859 474,20	-5,98
Créance représentative de titres prêtés				
ALLEMAGNE				
AIXTRON SE	EUR	29 535	674 874,75	0,03

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AURUBIS AG	EUR	3 500	273 560,00	0,01
ENCAVIS AG	EUR	424 757	6 770 626,58	0,29
NEMETSCHEK	EUR	240 677	15 528 480,04	0,67
SAP SE	EUR	157 000	18 657 880,00	0,80
TEAMVIEWER AG	EUR	270 484	8 579 752,48	0,37
VERBIO VEREINIGTE BIOENERGIE AG	EUR	61 600	2 631 552,00	0,11
TOTAL ALLEMAGNE			53 116 725,85	2,28
AUTRICHE				
ANDRITZ AG	EUR	2 000	94 760,00	0,01
VERBUND	EUR	54 489	4 231 070,85	0,18
TOTAL AUTRICHE			4 325 830,85	0,19
BELGIQUE				
ELIA SYSTEM	EUR	248 900	22 152 100,00	0,95
UMICORE	EUR	6 200	319 300,00	0,01
TOTAL BELGIQUE			22 471 400,00	0,96
DANEMARK				
NORDISKE KABEL OG TRAADFABRIKKER HOLDING	DKK	2 396	92 730,72	0,01
NOVOZYMES B	DKK	816 140	51 879 559,99	2,23
ROCKWOOL INTERNATIONAL AS B	DKK	22 155	9 095 876,95	0,39
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	160 100	5 270 462,93	0,23
TOTAL DANEMARK			66 338 630,59	2,86
ESPAGNE				
ACCIONA S.A.	EUR	5 400	687 420,00	0,03
CIE AUTOMOTIVE SA	EUR	189 000	4 717 440,00	0,21
FERROVIAL	EUR	59 000	1 460 250,00	0,07
GRUPO EMPRESARIAL ENCE S.A.	EUR	488 949	1 675 139,27	0,07
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	EUR	84 000	715 260,00	0,03
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	21 900	191 318,40	0,01
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENE	EUR	150 118	4 227 322,88	0,18
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	37 700	574 548,00	0,02
TOTAL ESPAGNE			14 248 698,55	0,62
FEROE, ILES				
BAKKAFROST	NOK	29 252	2 038 057,40	0,09
TOTAL FEROE, ILES			2 038 057,40	0,09
FINLANDE				
KEMIRA	EUR	5 160	68 524,80	0,00
TOTAL FINLANDE			68 524,80	0,00
FRANCE				
ALSTOM	EUR	474 616	20 213 895,44	0,87
NEOEN SA	EUR	480 700	18 208 916,00	0,78
PLASTIC OMNIUM	EUR	63 000	1 659 420,00	0,07
SAINT-GOBAIN	EUR	103 300	5 737 282,00	0,24
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	18 700	2 481 116,00	0,11
SUEZ SA	EUR	40 872	819 483,60	0,04
TOTAL FRANCE			49 120 113,04	2,11
ITALIE				
ACEA	EUR	157	3 059,93	0,00
FALCK RENEWABLES SPA	EUR	784 004	4 359 062,24	0,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PRYSMIAN SPA	EUR	29 100	879 693,00	0,04
TOTAL ITALIE			5 241 815,17	0,23
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	55 300	5 330 920,00	0,23
TOTAL LUXEMBOURG			5 330 920,00	0,23
NORVEGE				
LEROY SEAFOOD GROUP ASA	NOK	3 100	22 928,99	0,01
MOWI ASA	NOK	81 053	1 739 419,99	0,07
SCATEC SOLAR	NOK	62 154	1 388 657,61	0,06
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	169 078	7 869 949,72	0,33
TOTAL NORVEGE			11 020 956,31	0,47
PAYS-BAS				
ALFEN BEHEER BV	EUR	40 279	3 171 971,25	0,14
ARCADIS	EUR	68 457	2 363 135,64	0,10
SIGNIFY NV	EUR	160 000	8 534 400,00	0,37
TOTAL PAYS-BAS			14 069 506,89	0,61
ROYAUME-UNI				
BT GROUP PLC	GBP	3 643 500	8 233 898,31	0,36
PENNON GROUP PLC	GBP	309 300	4 091 212,65	0,17
UNITED UTILITIES GROUP	GBP	105 600	1 198 632,88	0,05
TOTAL ROYAUME-UNI			13 523 743,84	0,58
SUEDE				
FABEGE --REGISTERED SHS	SEK	966 300	13 081 541,12	0,56
HUFVUDSTADEN LIB.A	SEK	239 435,28	3 435 006,24	0,15
JM	SEK	7 100	207 147,50	0,01
SWECO AB-B SHS	SEK	43 200	663 206,47	0,03
TOTAL SUEDE			17 386 901,33	0,75
SUISSE				
SCHINDLER HOLDING AG	CHF	197 009	50 860 743,47	2,19
SCHINDLER HOLDING AG (NAMEN)	CHF	98 719	24 351 046,89	1,05
STADLER RAIL AG	CHF	463 711	17 208 322,82	0,74
TOTAL SUISSE			92 420 113,18	3,98
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			370 721 937,80	15,96
Indemnités sur titres prêtés			202 168,91	0,01
Indemnités sur titres empruntés			-482,30	0,00
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0921	EUR	1 675	-705 275,00	-0,03
FTSE 100 FUT 0921	GBP	294	-287 541,50	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-992 816,50	-0,04
TOTAL Engagements à terme fermes			-992 816,50	-0,04
TOTAL Instruments financier à terme			-992 816,50	-0,04
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	705 275	705 275,00	0,03
APPEL MARGE CACEIS	GBP	247 020	287 751,18	0,01
TOTAL Appel de marge			993 026,18	0,04

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			10 163 530,41	0,44
Dettes			-173 204 981,37	-7,46
Comptes financiers			273 155 828,29	11,76
Actif net			2 323 255 444,09	100,00

Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part O-C/D	EUR	1 607 425,434	131,49
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES Part R-C/D	EUR	15 392,647	133,50
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (D)	EUR	1,040	134 286,55
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES P	EUR	5 665 061,003	278,28
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES I	EUR	2 825 977,405	145,42
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES - Z (C)	EUR	426,137	141 945,44
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES PM	EUR	469 258,608	131,58
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES RETRAITE C	EUR	31,000	136,81
Parts AMUNDI VALEURS DURABLES S2-C	EUR	1,000	100,78